



Destinataire : Global Compact des Nations Unies

Nous reconnaissons qu'une exigence clé pour la participation au Pacte mondial des Nations Unies est la préparation annuelle et l'affichage d'une communication sur le progrès (COP) qui comprend une déclaration du gérant de la société du soutien continu pour le Pacte mondial des Nations Unies, une description des actions pratiques en ce qui concerne les principes du Compact, et une mesure des résultats ou des résultats attendus.

Nous n'avons pas finalisé notre rapport COP 22 dans les meilleures conditions en raison d'absences prolongées de ressources internes en charge du dossier, notamment à cause des effets du COVID 19.

Nous demandons par la présente une période de prolongation afin d'être en mesure d'afficher une COP 22 décrivant fidèlement les efforts de notre entreprise et progresser dans la mise en œuvre des principes du Pacte mondial des Nations Unies.

Notre nouveau rapport de la COP 22 sera publié sur le site Web du Pacte mondial des Nations Unies le 17 juillet 2022 au plus tard.

Paris,

Le 19 Avril 2022

Lounès Keciri

Gérant

Accelite

IT & Business Consulting
122 Rue de Provence
75008 Paris
Tel. 01 83 95 45 30
RCS Paris B 424 933 992 00044
Code APE : 6202A